ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 5256

Texte de la question

M. Charles de Courson attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation du greffe du tribunal de grande instance de Reims. Il apparaît qu'au 1er juillet 2002 dix postes de catégorie C sont vacants. Il lui demande, donc, d'envisager la possibilité d'organiser un concours régional propre à la cour d'appel de Reims, afin de résorber ces vacances très préoccupantes.

Texte de la réponse

Le garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'il est très attentif à la situation des effectifs du personnel de catégorie C du tribunal de grande instance de Reims. L'effectif budgétaire de cette juridiction a progressé de 54 à 59 agents depuis 1997. Il est actuellement constitué de 3 emplois de greffier en chef, 27 postes de greffier (compte tenu de la transformation d'un poste de personnel de bureau en emploi de greffier le 3 juin 2003), 24 emplois de personnel de bureau et 5 postes d'agent des services techniques. A ce jour, trois postes de personnels de bureau sont vacants mais seront proposés aux candidats admis au concours d'adjoint administratif dont la prise de fonction est prévue le 1er octobre prochain. Les deux emplois d'agent des services techniques vacants depuis 2002 sont offerts à la mobilité en juin 2003, avec prise de fonction en septembre 2003.

Données clés

Auteur : M. Charles de Courson
Circonscription : Marne (5e circonscription) - Union pour la Démocratie Française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5256
Rubrique : Justice
Ministère interrogé : justice
Ministère attributaire : justice

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 octobre 2002, page 3834
Réponse publiée le : 14 juillet 2003, page 5677